



Conseil économique et social

Distr. générale
2 décembre 2010
Français
Original : anglais

Commission de statistique

Quarante-deuxième session

22-25 février 2011

Point 4 e) de l'ordre du jour provisoire*

Questions soumises pour information :
registres du commerce

Rapport du Groupe de Wiesbaden sur les registres d'entreprises

Note du Secrétaire général

Comme la Commission de statistique l'a demandé à sa quarante et unième session**, le Secrétaire général a l'honneur de transmettre le rapport du Groupe de Wiesbaden sur les registres d'entreprises, présenté à la Commission pour information. La Commission est priée de prendre note du rapport du Groupe de Wiesbaden.

* E/CN.3/2011/1.

** Voir *Documents officiels du Conseil économique et social, 2010, Supplément n° 4 (E/2010/24)*, chap. I.A.



Rapport du Groupe de Wiesbaden sur les registres d'entreprises

1. Le Groupe de Wiesbaden sur les registres du commerce a tenu sa vingt-deuxième réunion du 27 au 30 septembre 2008, à Tallinn, accueillie par Statistics Estonia (Estonie). La réunion a attiré 77 participants de 39 délégations. Elle a été organisée en huit séances. On trouvera dans le présent rapport une description succincte des thèmes dont il a été débattu à chaque session.

2. Le 1^{re} séance, présidée par M^{me} Svetlana Shutova (Statistics Estonia), a été consacrée à la présentation des rapports d'activité. Conformément à la tradition du Groupe de Wiesbaden, la réunion s'est ouverte sur un exposé des nouveautés intervenues en matière de registres d'entreprises dans chaque pays/organisation membre. Trente-deux rapports d'activité ont été présentés, contre 42 en 2010. Comme lors des réunions précédentes du Groupe, la séance a offert une occasion importante aux experts et gestionnaires du monde entier de procéder à un tour d'horizon des projets en cours et prévus dans le but d'améliorer la mise au point, la tenue et l'utilisation des registres d'entreprises.

3. La 2^e séance, sur le thème « Concepts et méthodes du partage des informations et des données », a traité de l'impact de la mondialisation sur la production, la collecte et l'interprétation des données relatives aux entreprises et examiné les changements qui doivent intervenir dans les registres d'entreprises et autres sources administratives pour que l'information soit collectée, traitée et partagée comme il convient dans un environnement mondialisé. La séance, qui était présidée par M. Andreas Lindner [Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE)], visait à examiner les approches stratégiques adoptées par les producteurs de données pour satisfaire aux nouveaux besoins des utilisateurs compte tenu des effets de la mondialisation et des stratégies qu'elle appelle pour accroître la compétitivité.

4. La séance a concentré son attention sur l'impact de la mondialisation sur le système d'unités statistiques; dans le cas des entreprises multinationales notamment, les unités statistiques définies ne sont plus complètement applicables en tant que bases de la collecte et de la transformation des données en chiffres statistiques comparables. Les autres sujets connexes examinés ont été l'introduction du Registre Eurogroups, dont le but est d'établir un réseau de registres entre les autorités statistiques du Bureau de statistique de la Communauté européenne (Eurostat) et celles des États Membres par l'échange de données relatives aux entreprises multinationales, d'une part, et les règles de nomenclature applicables au traitement de la délocalisation internationale au sein d'un groupe d'entreprises en tant que question distincte de la délocalisation internationale en dehors du Groupe.

5. La 3^e séance, sur le thème « Établissement de profils (coûts et avantages) », a été présidée par M^{me} Shirin Ahmed (Census Bureau (Bureau du recensement) des États-Unis d'Amérique). L'établissement de profils d'entreprise représente une méthode permettant de définir les structures juridiques, opérationnelles et comptables d'un groupe d'entreprises au niveau national et au niveau mondial dans le but de déterminer les unités statistiques à l'intérieur de ce groupe et leurs liens pertinents ainsi que les structures qui se prêtent le plus efficacement à la collecte des données statistiques. À cette séance, le débat sur les unités statistiques et leurs liens pertinents au sein de groupes d'entreprises a été élargi et s'est attaché aux pratiques,

processus et défis associés à l'établissement du profil des entreprises dans les registres d'entreprises.

6. Les participants ont débattu des sources et méthodes utilisées dans l'établissement de profils d'entreprises, de leurs utilisations et des défis qu'ils soulèvent. La séance a souligné que la coordination internationale et un partage accru des informations relatives aux entreprises entre bureaux de statistique pourraient réduire les coûts, accroître les connaissances en matière d'entreprise et traiter de questions liées à une meilleure compréhension des entreprises multinationales. Des indications intéressantes peuvent être tirées d'exemples concrets d'établissement de profils à la fois dans les pays possédant une expérience considérable des méthodes utilisées et dans les pays qui ne les ont mises en pratique que récemment, notamment dans le cadre de partenariats entre bureaux de statistiques et grandes entreprises et administrations publiques.

7. La séance 4 a débattu de « La coopération avec les sources administratives », thème considéré comme important et revenant régulièrement à l'ordre du jour du Groupe de Wiesbaden, et a examiné la manière dont les registres statistiques des entreprises dépendent habituellement de données administratives provenant de sources telles que les autorités fiscales. L'objectif principal de la séance, qui était présidée par M. Andrew Allen (Bureau des statistiques nationales, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) était de voir comment la coopération avec les fournisseurs de données administratives peut améliorer la couverture et la qualité des registres d'entreprises.

8. Tout un éventail de questions pertinentes ont été examinées dans le cadre de la séance 4, principalement l'utilisation de nouvelles sources administratives, l'amélioration des sources existantes, l'association de différentes sources de données, l'utilisation de nouvelles variables provenant de sources existantes et l'amélioration de la fréquence des données d'origine administrative. La séance a reconnu que, dans de nombreux pays, l'heure est venue d'utiliser plus largement les données administratives, notamment pour réduire la charge sur les entreprises et les coûts de la collecte des données. Les débats ont également fait ressortir quelques leçons fondamentales. Les registres d'entreprises dépendent de données administratives dont la qualité ne peut être vérifiée par l'équipe travaillant sur les registres. En conséquence, il est important de disposer de multiples sources de données pour réduire le risque de problèmes liés à la qualité des registres, d'acquérir des connaissances détaillées des données administratives et de maintenir un dialogue régulier avec les fournisseurs. La participation directe des statisticiens à la mise au point ou à l'amélioration des registres administratifs a également été évoquée.

9. La séance 5, sur le thème « La qualité des registres comme une tâche commune : coopération entre le département des registres et les départements d'enquête », était présidée par M. Roland Sturm (Bureau fédéral de statistique, Allemagne). Ses travaux ont porté sur les interactions entre les « producteurs » et les « consommateurs » des informations figurant dans les registres d'entreprise, sujet souvent négligé, la question fondamentale évoquée étant la place des registres statistiques des activités industrielles et commerciales en tant que pierre angulaire infrastructurelle, conceptuelle et méthodologique de la production des statistiques sur les entreprises dans la plupart des pays. Les participants ont examiné les mécanismes visant à harmoniser, les registres statistiques d'une part, et les besoins

des utilisateurs et l'organisation d'un système de tenue efficace d'un registre statistique des activités industrielles et commerciales, de l'autre.

10. La discussion a porté sur les bonnes et mauvaises pratiques d'interaction entre le département du registre et des départements spécialisés et sur les avantages et faiblesses des différentes structures organisationnelles des bureaux statistiques et des systèmes statistiques en ce qui concerne la tenue des registres d'entreprises. Il a été souligné que la répartition de la charge que représente la tenue des registres exige que tous les partenaires impliqués aient l'occasion de se concerter et que les règles applicables à tous et les rôles de chacun soient décrits clairement.

11. La séance 6, qui portait sur l'« Amélioration de la couverture des registres d'entreprise par secteur : agriculture, secteur public et institutions sans but lucratif » a passé en revue les activités menées par les bureaux de statistique dans le but d'analyser, de traiter et d'utiliser les sources de données pour ces secteurs. De fait, les sources administratives et commerciales utilisées pour mettre en place des registres d'entreprises, normalement, n'assurent pas une couverture de même qualité pour tous les secteurs économiques, puisqu'elles visent avant tout à publier des informations sur les entreprises axées sur le marché. La séance a examiné les caractéristiques particulières de l'utilisation et du traitement de ces sources de données et les questions qui se posent du point de vue des unités statistiques, des variables, de nomenclatures, des méthodes et de leur intégration aux autres éléments du registre.

12. Des expériences de pays très intéressantes ont été présentées au cours de la séance 6, qui était présidée par M^{me} Enrica Morganti [Institut national de Statistique (ISTAT), Italie]. Les présentations ont notamment mis l'accent sur le fait que les sources de données pour le secteur agricole sont nombreuses et différenciées alors que les sources administratives pour le secteur non lucratif sont rares.

13. La session 7 sur le thème « L'évolution technique des registres (Remaniement) » a fourni l'occasion de débattre de questions liées à ces sujets, aux résultats de la recherche et aux progrès correspondants. Le choix de ce thème, qui avait déjà été examiné lors de précédentes réunions du Groupe de Wiesbaden, était motivé par le fait que de nombreux organismes avaient fait état de questions relatives à l'évolution et aux améliorations techniques de leurs registres d'entreprises dans leurs rapports d'activité respectifs pour 2009. La séance était présidée par M. Jean Ritzen [Statistics Netherlands (Pays-Bas)].

14. Le débat a souligné que, de nos jours, les questions techniques et le remaniement des registres d'entreprises sont soulevées dans le contexte plus large des améliorations de l'efficacité et de la qualité, et de l'adaptation aux nouvelles réglementations (par exemple, l'introduction de l'Unité des groupes d'entreprises dans le registre d'entreprise) et aux révisions (par exemple, l'adaptation au Système de comptabilité nationale). La séance a également défini d'autres moteurs, notamment une utilisation améliorée des données administratives et l'ajustement aux réductions de la charge de travail imposée aux répondants.

15. La séance 8, qui a porté sur « Les registres d'entreprises et les statistiques relatives aux entreprises dans les pays en développement », a été présidée par M. Jaime Herzog (Département national de l'enregistrement des entreprises, Brésil). Elle a analysé les initiatives entreprises par les pays en développement, avec ou sans appui extérieur, pour améliorer l'efficacité de leurs systèmes d'inscription au

registre du commerce afin de réduire une bureaucratie excessive. Compte tenu des problèmes qui affectent spécifiquement la collecte des statistiques relatives aux entreprises dans les pays en développement, la séance a appelé l'attention sur les informations découlant de l'inscription des entreprises au registre du commerce en tant que moyen important de faire progresser l'élaboration des politiques du développement socioéconomique d'un pays. L'organisation hôte (Statistics Estonia) a partagé les données de l'expérience qu'elle a acquise dans le domaine des registres des activités industrielles et commerciales, et a expliqué les différentes mesures prises au fil des ans pour élargir et améliorer le registre.

16. La séance 8 a présenté un exposé des problèmes et défis essentiels auxquels se heurte la mise au point des registres d'entreprises dans trois importants pays émergents du Groupe des Vingt, soit le Brésil, la Chine et le Mexique. Un aperçu général des résultats de l'enquête annuelle sur les registres des entreprises effectuée par la Commission économique pour l'Europe (CEE) en 2010, a fourni des informations supplémentaires sur l'état d'avancement des registres d'entreprises pour tout un éventail de pays et zones géographiques. Face aux conceptions très diverses des registres d'entreprises, notamment leur contenu et facilité d'utilisation, la CEE a appelé le Groupe de Wiesbaden à entreprendre l'élaboration de lignes directrices internationales sur les registres d'entreprises. Cette suggestion a été appuyée par Eurostat et certains participants (Italie, Pays-Bas).

Conclusion et plans pour l'avenir

17. La 22^e réunion du Groupe de Wiesbaden sur les registres d'entreprises a été ajournée le 30 septembre après quoi les membres du Groupe directeur, soit le Census Bureau, États-Unis d'Amérique; le Bureau des statistiques nationales, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord; l'Institut national de Statistique et d'études économiques (INSEE), France; le Bureau fédéral de statistique, Allemagne; Statistics Estonia; la CEE, Eurostat et l'OCDE se sont réunis pour examiner des questions d'organisation et de fond. On trouvera, annexé au présent document, le mandat du Groupe de Wiesbaden.

18. La prochaine réunion du Groupe de Wiesbaden aura lieu à Washington, D. C. (États-Unis d'Amérique) en septembre 2012. Elle sera accueillie et organisée par le Bureau of Labour Statistics (Bureau des statistiques du travail) et le Census Bureau des États-Unis d'Amérique.

Annexe

Mandat du Groupe de Wiesbaden sur les registres d'entreprises

Historique

1. À la suite de la vingtième réunion, tenue à Wiesbaden, la Table ronde sur les bases d'enquêtes-entreprises a pris le nom de « Groupe de Wiesbaden sur les registres d'entreprises », ou Groupe de Wiesbaden en abrégé. Le Groupe suit en cela les intitulés des groupes d'étude des Nations Unies (portant le nom d'une ville). Le changement de nom traduit aussi l'évolution du rôle joué par les registres d'entreprises, considérés de plus en plus comme la pierre angulaire des statistiques d'entreprises et par eux-mêmes source de données statistiques, ainsi que l'importance accrue que le Groupe attache à la définition d'un programme de travail à moyen terme.

2. Depuis 2008, le Groupe de Wiesbaden se réunit tous les deux ans.

3. Après la vingt-deuxième réunion du Groupe de Wiesbaden, accueillie par Statistics Estonia, le Groupe directeur s'est réuni le 30 septembre 2010 (composé de représentants de l'Allemagne, de l'Estonie, des États-Unis d'Amérique, de la France, et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ainsi que de la Commission économique pour l'Europe, d'Eurostat et de l'OCDE) pour débattre de l'avenir du Groupe de Wiesbaden, sur les thèmes suivants :

- But et objectifs;
- Plan de travaux futurs;
- Composition et rôle du Groupe directeur;
- Feuille de route et prochaine réunion du Groupe de Wiesbaden.

But et objectifs du Groupe de Wiesbaden sur les registres d'entreprises

4. Le Groupe de Wiesbaden sur les registres d'entreprises est un groupe d'étude des Nations Unies. Comme les autres groupes d'étude portant le nom d'une ville, il a pour but d'offrir un lieu d'échange de vues et d'expériences, et vise en outre la réalisation conjointe d'expériences concernant la mise en place, la tenue et l'utilisation des registres d'entreprises en vue d'appuyer l'échantillonnage pour les enquêtes et d'autres activités de production de statistiques d'entreprises. Le Groupe de Wiesbaden est un organe officieux, auquel les participants se joignent librement. On attend toutefois d'eux qu'ils concourent en experts au programme des réunions.

5. Les conférences du Groupe de Wiesbaden sont le lieu où sont présentés et débattus les problèmes, les nouveautés, les projets, les idées et les aspects techniques concernant la constitution, la tenue et l'amélioration des registres d'entreprises. Le Groupe permet ainsi de réunir experts et décideurs s'occupant de registres d'entreprises, qui peuvent bénéficier mutuellement de leur expérience pour promouvoir et faire connaître leurs propres idées touchant la mise en place des

registres d'entreprises. Il s'occupe en particulier de prospective et cherche à mettre en évidence les problèmes naissants dans son domaine de compétence.

6. Le Groupe de Wiesbaden constate qu'il existe une demande tant d'information sur les faits nouveaux concernant les registres d'entreprises que de directives et recommandations communes visant plusieurs problèmes. Il existe toute une série de problèmes déjà posés ou récents dont la solution appelle le concours d'experts, de même que la promotion des solutions trouvées.

7. Le Groupe de Wiesbaden entend donc être la source d'informations destinées à différents types d'utilisateurs – organismes internationaux, hauts responsables des institutions nationales de statistique et organisations mettant en place un registre d'entreprises. Les produits les plus visibles du Groupe, outre les conférences, sont les articles informant en profondeur sur les faits nouveaux concernant les registres d'entreprises. Tous les articles du Groupe de Wiesbaden sont disponibles sur les sites des organisations qui l'ont accueillie et sur le site Web CIRCA d'Eurostat. On trouvera également les liens vers ces sites sur le site public de la CEE et de l'OCDE. Il serait utile aussi de diffuser des rapports succincts rédigés à l'intention de tel ou tel organe international par le pays ou l'organisation accueillant les réunions, ou par le Groupe directeur.

8. Bien que son mandat n'émane pas d'un organe officiel, le Groupe s'est dit désireux de s'occuper plus activement de directives, de recommandations et de méthodes permettant de traiter les problèmes rencontrés en matière de registres d'entreprises. Se fondant sur ses débats et son programme de travail, le Groupe compte recommander à la Commission de statistique d'envisager ou d'adopter au niveau mondial certaines pratiques ou normes visant les registres d'entreprises.

9. Le Groupe de Wiesbaden perçoit son propre rôle comme double : nombre de ses participants en attendent un échange d'expériences et d'idées avancées, mais le Groupe sait aussi qu'il doit être l'instance mondiale sur les registres d'entreprises et qu'à ce titre il se doit de respecter les besoins et les intérêts des pays qui sont en train de mettre en place un registre. La difficulté est d'arriver à trouver un bon équilibre entre les deux.

Plan de travail et grands thèmes de la prochaine ou des prochaines conférences

10. Les réunions précédentes se sont déjà penchées sur les problèmes entraînés par la mondialisation pour les registres d'entreprises. La prochaine réunion poursuivra le travail sur d'autres aspects de la mondialisation. Pour la prochaine conférence, le Groupe s'intéressera aux sujets suivants :

- Établissement du profil de groupes d'entreprises multinationales;
- Du niveau global au niveau national : du produit intérieur brut au revenu national brut;
- Numéro d'identification commun Europe/monde entier.

11. À la dernière conférence, il est devenu manifeste que la coopération avec les utilisateurs et les partenaires en matière de mise au point des registres statistiques des activités industrielles et commerciales et la diffusion des résultats de ces travaux

présentent toujours une grande pertinence pour les participants. De ce fait, les thèmes suivants sont proposés :

- Partenariat entre statisticiens et entreprises;
- Relations entre la direction et les responsables de la tenue des registres administratifs;
- Diffusion des données du registre.

12. La tâche première des responsables de la tenue des registres est d'améliorer la qualité des données. Plus de la moitié des pays qui ont participé à la conférence précédente ont présenté des rapports sur les projets de mise au point et de remaniement pour leurs registres. Le Groupe directeur a suggéré les thèmes suivants pour la prochaine conférence :

- Mise au point et remaniement des registres d'entreprises;
- Qualité des registres d'entreprises;
- Élargissement des registres d'entreprises de manière à ce qu'ils couvrent le secteur des institutions à but non lucratif et la mesure des services;
- Utilisation des métadonnées dans les processus des registres d'entreprises

13. Le Groupe directeur a conseillé, conformément à la tradition, d'inclure un thème distinct à l'intention des pays en développement dans l'ordre du jour de la Conférence. Il a été suggéré que le pays qui accueillera la prochaine conférence organise un séminaire au cours duquel les pays en développement comme les pays développés pourraient avoir la possibilité de partager les données de leur expérience en matière de registre des entreprises et de statistiques relatives aux entreprises, basées sur les registres.

Composition et attributions du Groupe directeur

14. Le Groupe directeur est composé d'institutions nationales de statistique et d'organisations internationales. Actuellement, les membres en sont l'Allemagne, la Commission économique pour l'Europe (CEE), les États-Unis d'Amérique (*Bureau of Labor Statistics* – Bureau des statistiques du travail et Census Bureau – Bureau du recensement), Eurostat, la France, l'OCDE et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

15. La présidence du Groupe directeur est assurée à tour de rôle par l'organisation qui accueille la réunion. Il a pour attributions :

- D'aider l'hôte accueillant la prochaine réunion pour ce qui concerne l'ordre du jour et les contributions;
- De promouvoir et de diffuser le plus largement possible les produits du Groupe de Wiesbaden;
- De solliciter activement la Commission de statistique et les autres instances dirigeantes pour qu'elles promeuvent les travaux du Groupe de Wiesbaden et pour leur demander leur concours pour les activités futures;

- De mettre en place des relations avec d'autres organes internationaux compétents, comme la Banque mondiale, de manière à en obtenir l'appui pour la participation des pays en développement;
- D'assurer la coordination avec les réunions consacrées à des sujets connexes, telles que la Réunion conjointe de la CEE ou d'autres.

Calendrier et feuille de route

2011 : Séminaire conjoint CEE/OCDE/EUROSTAT sur les registres d'entreprises

2012 : Réunion du Groupe de Wiesbaden sur les registres d'entreprises
